

des Princes &c. Septembre. 1721. 195
se d'Aquasparta Sœur du Pape, qui le reçut parfaitement bien, & la Congregation de la Consulte lui a accordé la liberté de faire venir ses Equipages de l'Etat de *Genes*, où il les avoit laissés, ce qui forme un préjugé avantageux pour son affaire, que l'on assure qui sera décidée incessamment à son avantage.

L'on travaille par ordre du Cardinal Albani à un magnifique Mausolée, pour le feu Pape Clement XI. son Oncle. En finissant cet Article, on vient de recevoir la nouvelle que le Pape a élevé au Cardinalat Mr. l'Abbé du Bois Archevêque de *Cambrai*, & Mr. Alexandre Albani Neveu de Clement XI. qui avoit été envoyé ci devant à la Cour de *Vienne*: de sorte qu'il ne reste plus que deux places vacantes dans le Sacré College. C'est à la recommandation de la Couronne de France que l'Abbé du Bois doit ce Chapeau; mais on ne peut attribuer qu'à la reconnoissance de S. S. celui qu'Elle vient d'accorder à Mr. Albani.

IX. *Naples.* Les Cardinaux Pignatelli Archevêque de *Naples*, & Carracioli Archevêque de *Capouë*, qui étoient allés à *Rome* pour assister au Conclave, en sont revenus. On a envoyé deux Galeres à *Civita-Vechia*, pour recevoir sur leur bord la Princesse Borghese avec sa famille, qui vient joindre le Prince son Epoux Viceroi de ce Royaume. Les quatre Galeres que le Grand Maître de *Malthe* devoit envoyer sur ces Côtes pour donner chasse aux Corsaires, sont arrivées heureusement à *Pozipolo*, où elles sont actuellement leur quarantaine.

X. Le 2. Juillet on fit l'ouverture du Jubilé par une Procession solennelle, où l'Archevê-